

LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

TERRES EUROPÉENNES DANS LE MONDE



Açores

Madeira

Canarias

Saint-Martin

Guadeloupe

Martinique

Guyane

Mayotte

La Réunion

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès
aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

Commission européenne, Direction générale de la politique régionale et urbaine
Communication
Agnès Monfret
Avenue de Beaulieu 1 – B-1160 Bruxelles
E-mail: regio-publication@ec.europa.eu
Internet: http://ec.europa.eu/regional_policy/index_fr.htm

Cette publication est imprimée en français, anglais, espagnol et portugais et est disponible à l'adresse:
http://ec.europa.eu/regional_policy/activity/outermost/index_fr.cfm

© Copyrights: Couverture: iStockphoto – Shutterstock; page 6: iStockphoto; page 8: CE;
page 9: CE; page 11: iStockphoto, CE; page 13: CE; page 14: CE; page 15: CE;
page 17: iStockphoto, page 18: CE; page 19: CE; page 21: iStockphoto, page 22: CE;
page 23: CE; page 27: iStockphoto, page 28: CE; page 29: CE, page 30: CE; page 32: iStockphoto;
page 33: iStockphoto, page 34: iStockphoto; page 35: CE; page 37: iStockphoto,
page 38: CE; page 39: CE; page 41: iStockphoto; page 42: CE; page 43: CE; page 45: iStockphoto;
page 46: CE; page 47: CE.

Sources statistiques: Eurostat 2014

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement la position ou l'opinion
de la Commission européenne.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet
via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2017

ISBN 978-92-79-65715-3
doi:10.2776/271683

© Union européenne, 2017
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)

LES RÉGIONS
ULTRAPÉRIPHÉRIQUES
TERRES EUROPÉENNES
DANS LE MONDE

TABLE DES MATIÈRES

Préface	3
Introduction	4
Açores.....	6
Les Canaries	10
Guadeloupe.....	16
Guyane.....	20
Madère.....	26
Martinique	32
Mayotte	36
La Réunion.....	40
Saint-Martin.....	44
Les RUP en chiffres.....	48

PRÉFACE



C'est en ma qualité de Commissaire en charge de la coordination des politiques européennes concernant les régions ultrapériphériques que j'ai le plaisir de vous présenter ces 9 régions, certes géographiquement éloignées du continent européen mais faisant partie intégrante de l'Union.

Archipels au large de l'Afrique, îles isolées de l'océan indien, chapelets d'îles du bassin caribéen ou terre d'Amazonie, Madère, les Açores, les Canaries, Mayotte, La Réunion, Saint-Martin, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane sont des terres d'Europe dans le monde qui contribuent au rayonnement et à la cohésion de l'Union.

L'Union européenne reconnaît à la fois les atouts et les contraintes des régions ultrapériphériques et les aide à surmonter les obstacles au développement de leur propre potentiel. Les fonds européens soutiennent leurs efforts pour moderniser leurs activités économiques, se diversifier dans de nouveaux secteurs, améliorer leur compétitivité, accroître l'emploi et créer ainsi les conditions d'une croissance plus inclusive.

Mais l'Europe ne se résume pas à sa contribution financière au développement régional, à l'emploi, l'agriculture et la pêche de ces régions. Je suis convaincue que l'Europe est bien plus que cela: c'est le sentiment d'appartenir à une communauté qui rapproche et unit les hommes, par-delà leurs

différences et leurs particularismes, conformément à l'esprit des pères fondateurs.

Il faut dépasser le constat du nécessaire rattrapage socio-économique auquel l'Union contribue, pour se recentrer vers le dynamisme et les remarquables atouts que présentent les régions ultrapériphériques. Elles bénéficient d'une nature unique et d'une situation idéale pour la recherche et l'expérimentation dans un grand nombre de domaines tels que les énergies renouvelables, l'astro-physique, l'économie circulaire ou l'atténuation des effets du changement climatique. Leur biodiversité exceptionnellement riche et leurs écosystèmes marins présentent un important potentiel pour l'innovation.

Laboratoires grandeur nature mais aussi têtes de pont de l'Europe dans le monde, ces régions s'inscrivent dans une démarche d'ouverture qui valorise leur identité, le respect de l'environnement, l'étude des milieux naturels, mais aussi la connaissance des populations, de leur culture et de leur histoire.

La Commission européenne continuera à accompagner les régions ultrapériphériques dans la poursuite d'un apport réciproque, économique certes, mais surtout destiné à rapprocher les hommes et à s'enrichir de leurs différences.

Corina CREȚU,
Commissaire européenne
en charge de la politique régionale

LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES, TERRES EUROPÉENNES DANS LE MONDE

L'UE compte à l'heure actuelle neuf régions ultrapériphériques (RUP) qui font partie intégrante de son territoire: la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Martin, La Réunion, Mayotte (France); les Canaries (Espagne); les Açores et Madère (Portugal). Les droits et les obligations qui découlent des Traités européens s'appliquent pleinement à ces régions¹.

L'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) reconnaît que les régions ultrapériphériques (RUP) présentent un certain nombre de spécificités par rapport au reste de l'UE, qui contraignent leur développement économique et social: leur éloignement, leur insularité, leur faible superficie, leur relief et leur climat difficiles, leur dépendance vis-à-vis de seulement quelques productions locales. Cet article permet, dans le cadre du droit européen, l'adoption de mesures spécifiques adaptées aux réalités des RUP.

Au-delà des contraintes qui leur sont propres, les RUP possèdent aussi des potentialités et des atouts uniques dont l'Union européenne peut bénéficier. Elles constituent une présence européenne sur des zones stratégiques du globe et disposent de caractéristiques géographiques et géologiques exceptionnelles qui en font des laboratoires privilégiés pour la recherche et l'innovation dans des secteurs d'avenir tels que la biodiversité et les écosystèmes terrestres et marins, la pharmacologie, les énergies renouvelables, les sciences de l'espace.

1) À la différence des pays et territoires d'outre-mer (PTOM) qui ont un statut d'association avec l'UE, ainsi que des relations constitutionnelles diverses avec leurs États membres (Danemark, France, Pays-Bas et Royaume-Uni).

LES RUP ET LES POLITIQUES DE L'UE

Toutes les politiques communautaires s'appliquent aux régions ultrapériphériques et contribuent à leur développement.

La politique de cohésion en premier lieu, qui les aide à converger vers les objectifs de l'UE 2020 et à moderniser et diversifier leurs activités économiques. Le Fonds européen de développement régional (FEDER) dont une allocation financière additionnelle de compensation des surcoûts destinée aux RUP et aux régions faiblement peuplées de Finlande et de Suède; le Fonds de cohésion (pour les RUP portugaises); et le Fonds social européen (FSE) sont des outils majeurs aidant la structuration des investissements publics et privés dans ces régions.

Les RUP bénéficient aussi de plusieurs instruments financiers et de dispositifs spécifiques mis en place dans le domaine de la pêche (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche – FEAMP) et de l'agriculture (Fonds européen agricole pour le développement rural – FEADER et Programme d'Options Spécifiques pour l'Eloignement et l'Insularité – POSEI).

Le Programme POSEI apporte des aides à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles des RUP et représente le premier pilier de la politique commune pour l'agriculture en ce qui concerne ces régions.

Les RUP sont également très impliquées dans les programmes de coopération territoriale (INTERREG) cofinancés par le FEDER, qui constituent pour elles un instrument essentiel pour renforcer leur intégration régionale. Six programmes de coopération transfrontalière et transnationale leur sont dédiés pour la période 2014-2020.

- Le programme «MAC» réunissant Madère, les Açores, les Canaries et associant les pays voisins d'Afrique occidentale;
- Le programme «Saint-Martin – Sint Marteen» associant les deux entités composant l'île de Saint-Martin;
- Le programme «Mayotte-Union des Comores» associant Mayotte, les Comores et Madagascar;

- Le programme «Caraïbes» entre la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin, la Guyane et associant les États de la zone des Caraïbes;
- Le programme «Océan Indien» associant La Réunion, Mayotte et les États voisins de l'océan Indien;
- Le programme «Amazonie» entre la Guyane, le Surinam et les États amazoniens du nord-est du Brésil (Amapa, Para et Amazonas).

D'autres programmes européens horizontaux proposent des aides directes ou des instruments financiers qui peuvent bénéficier aux RUP; notamment à leurs PME, à leurs acteurs de la recherche et de l'innovation, de l'économie sociale et à leurs jeunes. C'est en particulier le cas des programmes de recherche Horizon 2020, du programme européen pour les petites et moyennes entreprises (COSME) ou du programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport (ERASMUS +). C'est dans ce contexte, avec le soutien également de la politique de cohésion, que des stratégies de spécialisation intelligente accompagnent les chercheurs et les entreprises innovantes des RUP vers l'excellence afin de mieux valoriser les avantages comparatifs de chacune de ces régions,

En complément de ces programmes, le plan d'investissement pour l'Europe doté de 315 milliards d'euros offre des garanties pour les investissements à risque facilitant le montage de projets de partenariat public-privé. Le doublement de ce plan prévu d'ici 2022 offre un support additionnel à l'investissement pour l'ensemble de l'UE auquel les RUP peuvent bénéficier (http://europa.eu/youreurope/business/funding-grants/access-to-finance/index_fr.htm).

En ce qui concerne les autres politiques de l'UE, il convient de mentionner la politique des aides d'État où les spécificités des RUP sont aussi reconnues afin de leur assurer un environnement adéquat pour le développement des PME et TPE. Ainsi, l'article 107(3) (a) du TFUE permet l'application dans les RUP de taux d'aides supérieurs, indépendamment du niveau de leur PIB/habitant. En matière de fiscalité, les RUP bénéficient d'exonérations ou de dispositions spécifiques adaptées à leur réalité locale.

LES RUP EN MOUVEMENT...

L'article 355(6) du TFUE permet désormais au Conseil européen, sur initiative de l'État membre concerné, d'adopter une décision modifiant le statut à l'égard de l'Union d'un pays ou territoire d'outre-mer (PTOM) danois, français ou néerlandais.

Ainsi Mayotte, devenue en mars 2011 un département français, a choisi d'opter pour le statut de RUP. Sur la base de cet article du TFUE, la demande de changement de statut a été introduite par la France auprès du Conseil européen qui a décidé à l'unanimité d'accepter que Mayotte devienne à son tour une région ultrapériphérique à partir du 1^{er} janvier 2014.

PARTENARIAT PERMANENT...

Au sein de la Commission européenne, l'unité «Régions ultrapériphériques» de la Direction générale de la politique régionale et urbaine anime un groupe interservices RUP assurant la coordination des politiques ayant un impact sur ces territoires. Cette structure donne aux RUP une plus grande visibilité et œuvre à la prise en compte de leurs contraintes spécifiques et à la valorisation de leurs atouts.

Cette démarche est complétée par un partenariat actif et une action concertée entre les services de la Commission, le Parlement européen, les États membres et les RUP.

La conférence des Présidents des RUP se réunit annuellement en présence de la Commission européenne et du Parlement européen, dans la région qui détient la présidence tournante.

Depuis 2010 un Forum des RUP est organisé tous les deux ou trois ans à Bruxelles en présence des représentants du monde politique, des institutions européennes, des RUP, des États Membres, des socio-professionnels, du monde académique et du secteur privé.



AÇORES

ÉTAT MEMBRE | Portugal

LOCALISATION | Archipel situé dans l'océan Atlantique nord, à environ 1500 km à l'ouest de Lisbonne et à 3600 km à l'est de l'Amérique du Nord.

SUPERFICIE | 2322 km²

POPULATION | 245 766 habitants

DENSITÉ | 105,9 hab./km²
(de 25,1 à Corvo à 185,1 à São Miguel)

VILLES PRINCIPALES | Ponta Delgada, Angra do Heroísmo et Horta



TOPOGRAPHIE/CLIMAT

L'archipel des Açores, d'origine volcanique, se caractérise par ses paysages verdoyants, sa côte escarpée et son relief montagneux. La montagne de Pico (2351 m), située sur l'île de Pico, est le point culminant du Portugal. La superficie maritime des Açores comprise dans la limite des 200 miles marins est de 954 496 km², ce qui en fait une des plus importantes zone économique exclusive (ZEE) de l'Union européenne. Les 9 îles sont organisées en 3 groupes géographiques naturels qui s'étendent sur 600 km:

- Le groupe oriental: îles de São Miguel (la plus grande) et de Santa Maria;
- Le groupe central: îles Terceira, Graciosa, Faial, São Jorge et Pico;
- Le groupe occidental: îles de Flores et de Corvo (la plus petite).

Les Açores présentent un climat mésothermique humide avec des caractéristiques océaniques. Avec 24 °C en été et 14 °C en hiver, la température moyenne y est plus douce que celle d'autres régions situées à la même latitude.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités économiques traditionnelles des Açores sont l'élevage du bétail pour la production de lait (plus de 30 % de la production portugaise) et de viande, la pêche et l'industrie agro-alimentaire (fromage, lait, beurre, conserves de poisson, thé, ananas et vin).

Le tourisme est aussi une activité économique importante qui présente des taux de croissance significatifs. Les activités de pointe de l'archipel incluent l'océanographie et la croissance bleue, les technologies spatiales et la biotechnologie.

STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

Depuis 1976, les Açores ont le statut de région autonome du Portugal avec un gouvernement et un parlement régional propres, élus au suffrage universel direct et disposant de compétences politiques et législatives étendues. Le siège du gouvernement se trouve à Ponta Delgada (São Miguel) et celui du parlement à Horta (Faial).

UNIVERSITÉS/SPÉCIALITÉS

Avec le soutien des programmes européens, la région autonome des Açores met l'accent sur le développement de son potentiel dans les domaines scientifiques et technologiques qui ont une grande importance au niveau européen et international. Ceux-ci bénéficient de sa situation géographique et de ses conditions naturelles, mais également des compétences et du savoir-faire qui existent déjà ou qui sont en construction. Cette expertise et l'excellence de ce savoir-faire peuvent encore être renforcées, non seulement en faveur du développement socio-économique régional, mais également au niveau international et des services qu'ils pourraient rendre à l'ensemble de l'Union Européenne en tant que laboratoire naturel pour la recherche et le développement.

L'université des Açores, créée en 1976, compte aujourd'hui environ 3000 étudiants répartis sur les pôles de S. Miguel, Terceira et Faial. Elle s'affirme dans des domaines d'excellence et reconnus au niveau international comme les sciences et technologies de la mer et de la pêche, et spécifiquement l'étude des eaux profondes, des monts sous-marins, des cheminées hydrothermales, l'environnement, les modifications climatiques, ainsi que la biodiversité, la vulcanologie/sismologie, la biotechnologie agro-industrielle et marine et la technologie spatiale.

Les énergies renouvelables et les ressources endogènes contribuent également au développement durable des Açores. En 2015, la production d'électricité d'origine renouvelable (géothermique, éolienne, hydraulique) a atteint 35 % dans l'archipel et 55 % sur la plus grande île, São Miguel, dont 44 % de provenance géothermique. Dans les années à venir, l'archipel continuera à miser sur l'innovation, la décarbonisation et l'efficacité énergétique, grâce à l'apport de la mobilité électrique et de solutions de stockage et de technologies émergentes.

Il faut souligner, de surcroît, parmi les points forts de l'archipel, la mise en place d'infrastructures et le développement de projets centrés sur l'utilisation de la technologie spatiale et des études climatiques. Ces éléments sont le reflet du positionnement stratégique des Açores en tant que maillon d'une importante chaîne européenne et internationale. Par exemple, la station de poursuite des satellites de l'Agence Spatiale Européenne (ESA), à Santa Maria, qui réalise depuis 2009 des services de suivi/traçage et d'observation de la terre; la Galileo Sensor Station (GSS), à Santa Maria; la station RAEGE également, à Santa Maria et celle de Flores (qui vient de débiter), toutes deux intégrées dans le Réseau Atlantique de Stations Géodynamiques et Spatiales (Rede Atlântica de Estações Geodinâmicas e Espaciais – RAEGE), destinées à réaliser des études de radioastronomie, géodésie et géophysique; la station ARM, à Graciosa, qui se présente comme un observatoire et une plateforme internationale d'études climatiques avancées dans l'Atlantique; la station d'infrasons I42PT, à Graciosa, destinée à suivre la réalisation des essais nucléaires. Dans ce contexte, la possibilité de mettre en place un centre international de recherche dans l'Atlantique dont le siège serait aux Açores (AIR – Center) est actuellement en discussion au niveau international.

UNE ANCIENNE USINE SE TRANSFORME EN CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

PROFIL DU PROJET

PROJET | Arquipélago – centre d'art contemporain

BÉNÉFICIAIRE | Direção Regional da Cultura

FONDS | Fonds de développement régional (FEDER)
– PROCONVERGENCIA AÇORES

TOTAL | 12 343 546,88 EUR
Cofinancement européen: 10 232 090,53 EUR

PÉRIODE | 27/07/2011 – 31/07/2014

CONTEXTE

L'ancienne usine de fabrication d'alcool de Ribeira Grande, sur l'île de São Miguel, laisse place au nouveau centre d'art contemporain, Arquipélago, perpétuant ainsi la mémoire à travers la modernité. Le but est de promouvoir le patrimoine classé de la ville tout en créant un espace dédié à l'art contemporain avec une forte dimension expérimentale. Ainsi, le concept d'Arquipélago s'appuie sur le vécu du bâtiment en tant que fabrique, qui se transforme aujourd'hui en une «fabrique de la culture», c'est-à-dire en un lieu où l'art sera produit et exposé.



DESCRIPTION DU PROJET

Arquipélago se présente comme un projet interdisciplinaire qui a pour ambition la création, la production et la promotion de l'art contemporain. Du fait de sa situation géographique, au beau milieu de l'Atlantique, Arquipélago, en collaboration avec ses partenaires locaux, nationaux et internationaux, joue un rôle fondamental dans le renforcement d'une identité culturelle et artistique locale pensée à l'échelle globale. Ce lieu dédié à l'art envisage d'intégrer les neuf îles afin de constituer une référence à l'unité culturelle des Açores et d'encourager la participation collective.

Tel un archipel, ce centre sera le point de confluence et de rassemblement de différents langages artistiques sur des supports variés: peinture, arts performatifs, photographie, installations vidéo et audio. Le centre fonctionnera également comme un pôle local de développement et d'apprentissage en proposant des activités pédagogiques et un centre de documentation.

Infos: <http://arquipelagocentrodeartes.azores.gov.pt/>

PARC SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE NONAGON

PROFIL DU PROJET

PROJET | Parc scientifique et technologique NONAGON

BÉNÉFICIAIRE | Direção Regional da Ciência e Tecnologia

FONDS | Fonds de développement régional (FEDER) – PROCONVERGENCIA AÇORES

TOTAL | 18 837 108,68 EUR
Cofinancement européen: 7 633 409,11 EUR

PÉRIODE | 01/10/2007 – 29/06/2014

CONTEXTE

Le Parc scientifique et technologique NONAGON est situé sur l'île de São Miguel. Il est le premier de la région autonome des Açores à se positionner en tant qu'organisation structurante pour la dynamisation technologique et la formation de capital humain qualifié dans le domaine des systèmes d'information et de communication, ainsi que dans celui du suivi et de l'observation de la terre, de l'espace et de la mer.

DESCRIPTION DU PROJET

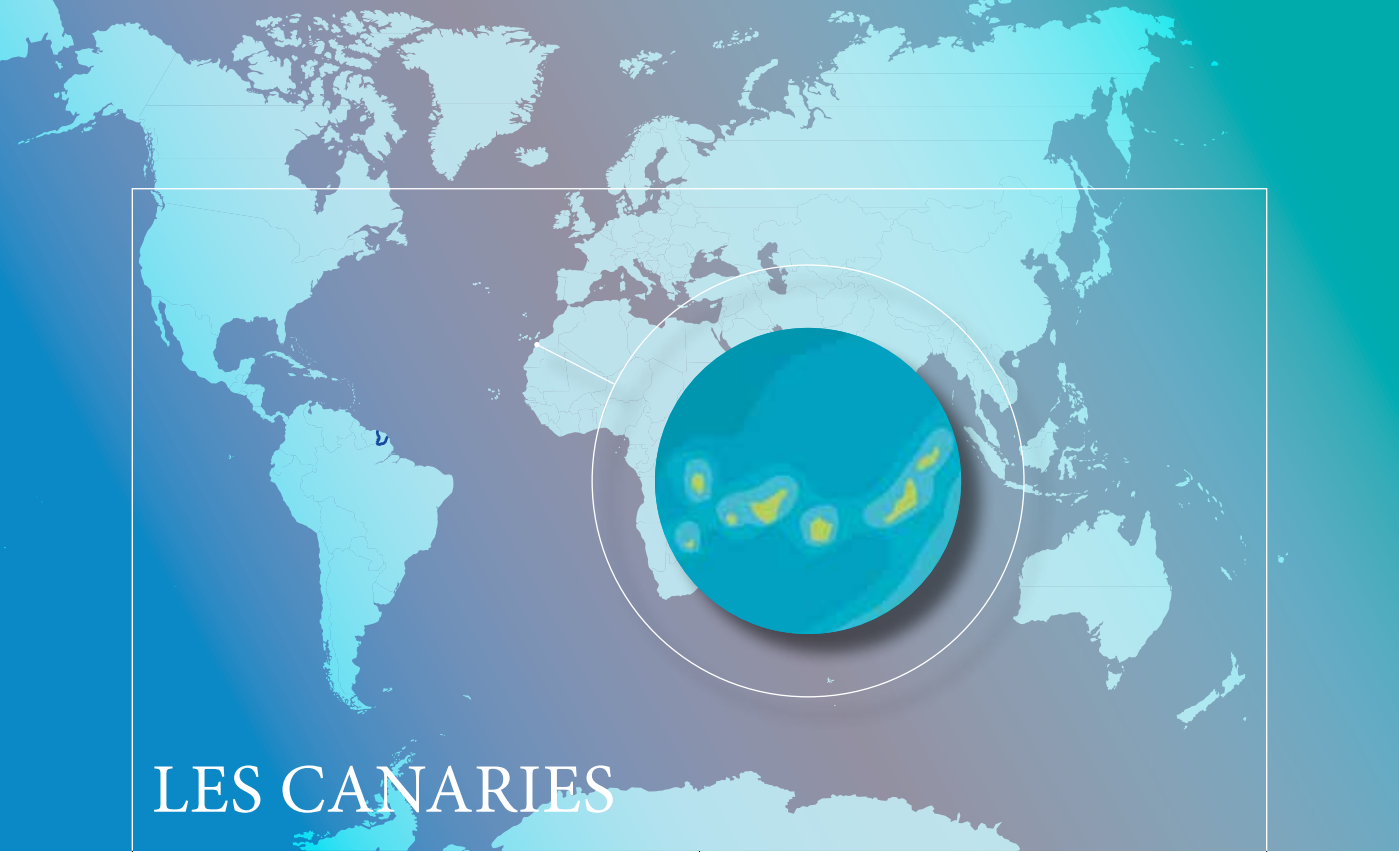
Le projet vise à mettre en place les conditions nécessaires permettant d'attirer des entreprises venant d'autres régions qui apporteront une valeur ajoutée au tissu industriel régional.



Il entend également mettre à disposition des espaces de *coworking* (travail collaboratif) pour incubateurs destinés aux grandes manifestations de démonstrations technologiques et d'innovation ainsi qu'un auditorium doté de 260 places équipées de systèmes permettant des réunions en streaming (en flux continu) avec le monde entier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une initiative du gouvernement régional des Açores en partenariat avec la mairie de Lagoa, dont l'objectif est de favoriser une meilleure articulation entre les secteurs public, privé et universitaire, donnant ainsi naissance à un nouveau modèle de développement.

Infos: <https://nonagon.pt/>



LES CANARIES

ÉTAT MEMBRE | Espagne

LOCALISATION | Les Canaries sont un archipel atlantique de sept îles situé au nord-ouest du Sahara.

Les Canaries se situent à 2000 km de Madrid.

SUPERFICIE | 7447 km²

POPULATION | 2 135 722 habitants

DENSITÉ | 282,25 hab./km²

CHEF-LIEUX | Santa Cruz de Tenerife et Las Palmas de Gran Canaria en alternance

TOPOGRAPHIE/CLIMAT

L'archipel des Canaries se compose de sept îles majeures et de quelques îlots et s'étire sur 450 km. Géographiquement, l'archipel fait partie de la Macaronésie, une zone d'origine volcanique située au nord-ouest des côtes africaines.

Les formes de relief sont très variées. À Tenerife, le Teide (3718 m d'altitude) est le plus haut sommet d'Espagne.

La faible pluviosité et la topographie propres à ces îles se traduisent en quelques points d'eau, mais il n'y a pas de fleuve. Les îles les plus exposées à l'influence de l'océan et aux pluies sont La Palma, La Gomera et El Hierro.

La température moyenne annuelle est de 20°C (avec de faibles variations) sauf en montagne, où elle est inférieure.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités traditionnelles des Canaries sont la culture de la banane, de la tomate et de la pomme de terre, l'élevage, la pêche, la pisciculture, la culture des plantes et des fleurs, la viniculture et l'industrie agroalimentaire, ainsi que l'énergie et le dessalement de l'eau de mer.

Ses activités de pointe sont la recherche et le développement en biomédecine, l'astronomie et le tourisme.

STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

Les Canaries font partie du système espagnol des communautés autonomes au sein d'une monarchie parlementaire. Elles possèdent un gouvernement indépendant et un Parlement propre de 60 sièges.

Elles sont divisées en deux provinces: Las Palmas et Santa Cruz de Tenerife.

UNIVERSITÉS/SPÉCIALITÉS

L'université de Las Palmas de Gran Canaria (ULPGC) est spécialisée dans la santé, l'océanographie, l'aquaculture, les technologies de l'information et de la communication.

L'université de la Laguna (ULL) est spécialisée dans les sciences humaines et sociales, l'ingénierie biomédicale, la santé, l'énergie et l'environnement.



SOUTENIR LA RECHERCHE, LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION DANS LES SECTEURS MARIN ET MARITIME

PROFIL DU PROJET

PROJET | Conception, construction et exploitation de la plateforme océanique des Canaries (PLOCAN)

BÉNÉFICIAIRE | Plataforma Oceánica de Canarias (PLOCAN)

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER)

TOTAL | 8 345 854 EUR

Cofinancement européen: 7 093 976 EUR.

PÉRIODE | 2007-2013

CONTEXTE

L'une des priorités du programme opérationnel FEDER «Canaries» est de renforcer la compétitivité du tissu productif de l'économie des Canaries. Il se traduit par un soutien en faveur des principaux leviers de croissance économique, tels que l'optimisation de l'offre de ressources naturelles de base destinées au système socioéconomique dans une démarche de préservation de l'environnement, en mettant notamment l'accent sur le développement de l'économie du savoir.

Dans cette optique, la plateforme océanique des Canaries (PLOCAN) a été conçue en tant qu'infrastructure scientifique et technique s'appuyant sur le savoir et la technologie pour développer un nouveau tissu productif dans les secteurs marin et maritime. Cette initiative est conforme à la stratégie «Croissance bleue» qui est établie à l'échelle de l'Union européenne et est rattachée à l'axe «Développement de l'économie du savoir», avec un taux de cofinancement à hauteur de 85 %.

DESCRIPTION DU PROJET

PLOCAN est une infrastructure technico-scientifique hors norme. Elle comprend des installations, des ressources, des équipements et des services uniques en leur genre qui sont destinés aux

projets de recherche et de développement de pointe. Elle facilite en outre la transmission, l'échange et la préservation du savoir, de la technologie et de l'innovation. Cette infrastructure a pour objet de soutenir le développement scientifique et technologique ainsi que l'innovation dans le secteur marin et maritime, en accélérant la mise sur le marché de ses résultats et de ses produits et en favorisant la croissance économique et l'emploi par un accès efficace à l'océan à des profondeurs croissantes d'une manière écologiquement durable.

L'initiative fournit de nouveaux cadres d'études spatiaux et temporels pour observer et explorer l'océan et examiner les processus ayant des effets sur sa conservation (tels que le changement climatique mondial ou la pollution) et les risques d'origine humaine afférents. Elle permet également de développer un approvisionnement durable à partir de ces ressources ou d'améliorer les connaissances relatives aux écosystèmes marins et à leur évolution. De la même façon et dans une démarche étroitement liée à la création de savoir, il a été décidé de soutenir la conception et le développement de technologies connexes dans les secteurs public et privé. Il s'agit notamment de faciliter le développement de nouveaux concepts de plateformes océaniques: la robotique sous-marine, des nouvelles technologies d'observation de l'environnement marin, des capteurs, des nouveaux matériaux capables de résister aux conditions particulières de cet environnement et des prototypes pour l'approvisionnement en ressources énergétiques renouvelables.

Cette démarche globale vise à amorcer, faciliter et accélérer la recherche et la participation de groupes et de centres nationaux à des projets de grande envergure et à des programmes internationaux ainsi que la collaboration des secteurs public et privé. Il s'agit de fournir à la communauté scientifique des installations uniques et des services efficaces à valeur ajoutée et de favoriser la pluridisciplinarité, le regroupement et le transfert de connaissances entre des groupes de recherche publics et privés afin de bénéficier à l'ensemble de la société.

Infos: <http://www.plocan.eu/index.php/en/>

http://ec.europa.eu/regional_policy/en/information/videos/smart-specialisation-plocan-oceanic-research-centre-on-the-canary-islands



«Le financement du FEDER a offert à PLOCAN la possibilité de développer une infrastructure d'excellence européenne dans une région ultrapériphérique en soulignant son potentiel latent dans le secteur marin et maritime. Le versement initial a permis la construction d'infrastructures uniques tant sur terre que sur mer, qui ont attiré des dizaines de projets européens auxquels des centaines de chercheurs de renommée internationale ont pu participer. Le potentiel unique et de grande ampleur de cette région dans le secteur marin et maritime a ainsi été mis en valeur, grâce à la

création de synergies avec les chaînes de valeur existantes dans le domaine portuaire, nautique ou des ressources biologiques. Le financement a également favorisé le développement des capacités de RDI (recherche, développement et innovation) en matière d'observation du milieu, de test de nouvelles technologies destinées à l'exploitation durable des ressources maritimes ou d'élaboration de nouvelles technologies robotiques subaquatiques. Une école de référence qui forme des pilotes de drones aquatiques a quant à elle bénéficié d'une aide pour se développer en peu de temps.

En outre, le financement du FEDER a permis d'articuler des projets de dimension et d'excellence internationale, en favorisant la communication et l'échange d'informations continues avec d'autres régions européennes. Il a également amélioré la collaboration avec les centres d'excellence aux stratégies similaires de spécialisation intelligente, non seulement en ce qui concerne l'Arc atlantique mais aussi les initiatives transatlantiques. La région peut ainsi attirer des talents et des investissements, en mobilisant la participation de réseaux internationaux d'observation océanique, de test de technologies océaniques ou de coordination dans le domaine de la recherche.»

D. Octavio Llinás, Directeur de PLOCAN

INVESTIR DANS DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES D'AVENIR

PROFIL DU PROJET

PROJET | Soutenir la formation professionnelle et la formation continue au sein du CIFP de Villa de Agüimes

BÉNÉFICIAIRE | Dirección General de Formación Profesional y Educación de Adultos del Gobierno de Canarias

FONDS | Fonds social européen (FSE)

TOTAL | 52 755 144 EUR

PÉRIODE | 2007-2013

CONTEXTE

Ce projet est rattaché au programme opérationnel régional «Investir dans l'éducation, le développement des capacités et la formation continue», qui a été développé par le Conseil de l'éducation et des universités du gouvernement des Canaries. Ce programme a été lancé en septembre 2015 et cofinance les formations de niveau supérieur, en s'appuyant sur un financement à hauteur de 85 % du FSE. Cette ligne de financement vise à soutenir les études de cycles de formations supérieures professionnelles à haut potentiel d'emploi. L'objectif est de relever le défi européen qui vise à réduire le taux d'abandon scolaire précoce et de renforcer l'importance des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail et de diminuer le chômage.

DESCRIPTION DU PROJET

Le CIFP de Villa de Agüimes, l'un des centres de formation financé par ce programme opérationnel, se situe dans un secteur caractérisé par un taux élevé de personnes au chômage et sans formation. Ce projet a contribué à cofinancer des groupes de formations professionnelles dans l'hôtellerie et le tourisme, les services socioculturels et publics, l'information et la communication, l'énergie



et l'eau. Des protocoles d'information et de communication ont été élaborés pour toute la communauté éducative du centre, conformément aux directives des règlements des Fonds structurels et d'investissement européens.

Les actions cofinancées dans le centre ont un caractère particulièrement novateur puisque les formations concernent des secteurs de pointe et émergents aux Canaries, tels que les énergies renouvelables, les technologies de l'information et de la communication ou l'hôtellerie et le tourisme.

Ce projet s'inscrit dans la même orientation que les politiques développées par la Communauté autonome des Canaries, qui ont été concrétisées dans le Plan de formation professionnelle des Canaries 2013-2016. Ces objectifs se poursuivront dans le plan en cours d'élaboration pour la période 2016-2019, avec une stratégie prévoyant de doter tous les États membres de l'Union européenne d'une économie intelligente, durable et intégrée avec des niveaux élevés d'emploi. L'investissement dans les formations à haut niveau de qualification professionnelle et recherchées par la société canarienne représente une traduction concrète manifeste de cet objectif.

Infos: http://www.gobiernodecanarias.org/educacion/web/cofinanciacion-europea/fse-2014-2020/programa_regional_2014_2020/



IMPACT DE L'UE DANS LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES: LA CONTRIBUTION DU FSE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SEIN DU CIFP VILLA DE AGÜIMES

En septembre 2015, le gouvernement des Canaries a lancé le programme opérationnel régional «Canaries» par l'intermédiaire de la direction générale de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes en vue de cofinancer des programmes d'études de l'enseignement supérieur, en s'appuyant sur un financement à hauteur de 85 % du FSE.

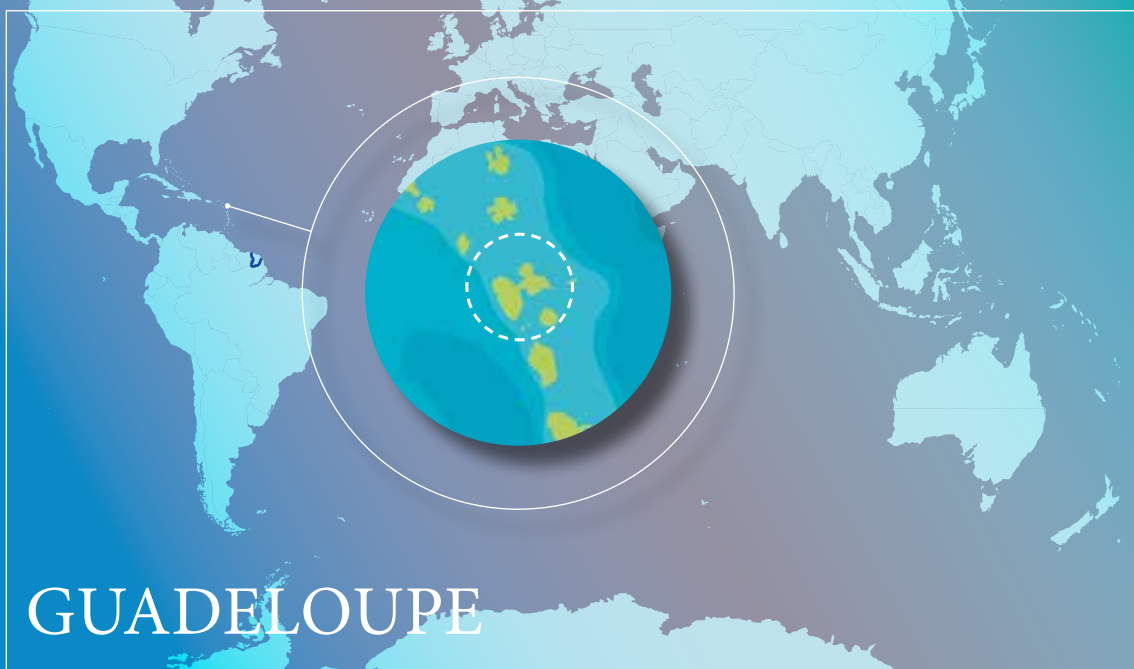
Cette ligne de financement vise à soutenir les études de cycles de formation de niveau supérieur de filières professionnelles caractérisées par des perspectives élevées d'emploi, l'objectif étant de relever le défi européen qui est, d'une part, de réduire le taux d'abandon scolaire précoce et de renforcer l'importance des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail et, d'autre part, de diminuer le chômage. La mise en œuvre de ce programme opérationnel consiste à adapter l'offre de formation aux besoins réels du marché du travail des Canaries et aux mutations économiques et technologiques afin de faciliter l'accès au marché du travail ou le maintien dans l'emploi. Pour y parvenir, des actions sont menées sur les aspects économiques traditionnels et sur les secteurs clés et émergents de l'économie des Canaries.

Parmi les établissements scolaires financés au titre de ce programme figure le CIFP Villa de Agüimes, un établissement situé au sud-est de Gran Canaria, dans une zone comptant un grand nombre de personnes sans emploi et sans formation.

Les actions qui seront cofinancées dans cet établissement ont un caractère particulièrement novateur puisque les formations concernent des filières professionnelles liées aux énergies renouvelables (énergie et eau), aux technologies de l'information de la communication ainsi qu'à l'hôtellerie et au tourisme, un secteur émergent aux Canaries en raison de l'essor du tourisme. Grâce aux projets éducatifs mis au point au cours de ces années, cet établissement est devenu un centre de référence dans le sud-est de l'île en ce qui concerne la création de ces cycles de formation professionnelle. Parmi les exemples de ce type d'initiatives figurent le parc des énergies renouvelables «Araguimes», un projet mis en œuvre par les élèves et les professeurs du cycle d'enseignement supérieur sur l'efficacité énergétique et l'énergie solaire thermique du département de l'énergie et de l'eau de l'établissement, ou le restaurant pédagogique AULAGA, qui lui relève de la filière professionnelle de l'hôtellerie et du tourisme.

Dans ce centre, le financement de ces filières professionnelles constitue non seulement une bonne pratique, mais aussi un exemple de réussite incontestable en matière de financement.

D. Manuel Jorge Pérez, Directeur Général de la Formation Professionnelle et de l'Éducation pour les Adultes



GUADELOUPE

ÉTAT MEMBRE | France

LOCALISATION | Archipel situé dans l'arc des Petites Antilles, entre l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes. La Guadeloupe est située à 6800 km de Paris.

SUPERFICIE | 1705 km²

POPULATION | 429849 habitants (2016)

DENSITÉ | 245 hab./km²

CHEF-LIEU | Basse-Terre

TOPOGRAPHIE/CLIMAT

Située au cœur de l'arc antillo-caribéen, à cheval entre la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique, la Guadeloupe est la plus grande île des Antilles françaises. L'archipel guadeloupéen est constitué de cinq groupes d'îles. La Basse-Terre à l'ouest et la Grande-Terre à l'est forment ensemble la Guadeloupe «continentale», bien que séparées par un bras de mer (la «Rivière salée»). Autour de ce «papillon» de terre posé sur la mer, se regroupent l'archipel des Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas) et ses voisines, les îles de la Désirade et Marie-Galante.

La Guadeloupe est l'une des grandes destinations touristiques de la Caraïbe. Elle se caractérise par un relief accidenté, qui offre une grande diversité de paysages (montagnes, rivières, plages de sable blanc, de sable noir...) malgré la faible superficie de son territoire. La Basse-Terre, plus élevée, est recouverte d'une forêt très dense dominée par le volcan encore



actif de la Soufrière (haut de 1467 mètres). Elle abrite le 7^e parc national français. La Grande-Terre est, au contraire, un plateau calcaire de faible altitude, à la végétation diamétralement opposée.

L'archipel bénéficie d'un climat tropical tempéré par les influences maritimes et les alizés. Sa température moyenne annuelle est de 26 °C.

Du fait de ses caractéristiques géologiques, la Guadeloupe est classée en zone de sismicité 5, selon le zonage sismique de la France.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'économie guadeloupéenne repose essentiellement sur l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

Parmi ses activités traditionnelles, on retrouve l'exportation de la banane, du sucre, du rhum et du melon. À ce titre, la production melonnière est un bon exemple de diversification réussie.

Outre l'industrie agroalimentaire, le tourisme et les services sont deux autres secteurs d'activités principaux de la Guadeloupe. Les énergies renouvelables et la recherche appliquée (CIRAD, INRA, UAG...) sont reconnues comme des secteurs d'avenir.

STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

Département d'outre-mer (DOM) depuis la loi du 19 mars 1946, la Guadeloupe est découpée en deux arrondissements (Basse-Terre et Pointe-à-Pitre). Également région monodépartementale depuis 1982, elle se distingue par l'existence d'un double exécutif (un Conseil départemental et un Conseil régional).

UNIVERSITÉ/SPÉCIALITÉS

La Guadeloupe accueille le siège de l'université des Antilles et de la Guyane (UAG Campus de Fouillole et Saint-Claude). Le pôle Guadeloupe regroupe notamment les facultés de sciences et de médecine.



UN NOUVEAU TERMINAL POUR AMÉLIORER LE TRANSPORT RÉGIONAL

PROFIL DU PROJET

PROJET | Réalisation de l'aérogare régionale

BÉNÉFICIAIRE | Société aéroportuaire GUADELOUPE
PÔLE CARAIBES

FONDS | Fonds européen de développement régional
(FEDER)

TOTAL | 20 028 000 EUR
Cofinancement européen: 9 950 986 EUR

PÉRIODE | 2011 – 2014

CONTEXTE

La construction de la nouvelle aérogare régionale de l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes vise à contribuer au développement de la Région Guadeloupe en favorisant de nouvelles opportunités d'échanges commerciaux et touristiques dans son environnement immédiat, la Caraïbe. Ce terminal, doté d'une capacité annuelle d'environ 400 000 passagers, offre par ailleurs aux compagnies aériennes des conditions optimales pour l'organisation des vols régionaux moyens et petits porteurs.

DESCRIPTION DU PROJET

Conçu pour fonctionner comme un hub régional, ce nouveau terminal permet de renforcer le trafic aérien entre la Métropole et l'arc antillais. En outre, face à une croissance prévue de +2 % par an au cours des prochaines années, il permet de libérer jusqu'à 20 % de capacité supplémentaire pour les infrastructures destinées aux longs courriers, renforçant ainsi la position incontournable de l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes entre l'Europe et les Antilles.



La première phase du chantier a commencé avec la construction du nouveau parking pour les avions régionaux. L'aérogare, comprenant un hall d'enregistrement et un hall d'embarquement a été édifiée ensuite.

Ce nouvel ensemble permet de recevoir 7 appareils régionaux de type ATR et 2 moyen-courriers. Il a été conçu afin d'offrir une accessibilité maximale aux passagers. En effet, d'une surface d'un peu plus de 5000 m², le nouveau terminal est construit de plain-pied. Il est équipé des toutes dernières technologies aéroportuaires, avec 10 banques d'enregistrement manuelles, des bornes libre-service ainsi qu'un dépose-bagage automatique garantissant aux passagers une large autonomie lors de la phase d'enregistrement.

DE MEILLEURES FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR RENFORCER LE SECTEUR DE L'ARTISANAT

PROFIL DU PROJET

PROJET | Conception - Construction de l'Université des Métiers de l'Artisanat de la Guadeloupe

BÉNÉFICIAIRE | Conseil régional de Guadeloupe

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER)

TOTAL | 17 638 767 EUR
Cofinancement européen: 10 054 097 EUR

PÉRIODE | 2009 - 2012

CONTEXTE

La construction de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA) de Guadeloupe s'inscrit dans le cadre d'une politique régionale globale de formation professionnelle. Implantée à Saint-Claude, au cœur de la Cité de la connaissance, l'URMA propose une panoplie de formations destinées aux jeunes en apprentissage, aux étudiants, mais aussi aux chefs d'entreprises artisanales, et à leurs salariés.



DESCRIPTION DU PROJET

S'étendant sur une superficie de 6577 m², l'URMA peut accueillir jusqu'à 825 apprentis qui ont ainsi la possibilité de se former et de décrocher des diplômes de CAP, Brevet Professionnel, Brevet de Technicien, Brevet de Maîtrise ou encore Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise dans des domaines variés tels que les métiers des arts et de la mode, les services à la personne, les métiers de la bouche, ou de l'hygiène.

Avec l'URMA, la Guadeloupe s'est dotée d'une nouvelle structure d'excellence, offrant la possibilité à tous d'un apprentissage et d'un enseignement technique et professionnel tout au long de la vie. Par ailleurs, l'amélioration des conditions matérielles de formation professionnelle dans les métiers de l'artisanat favorisera le développement de l'artisanat d'art à destination du marché touristique.



GUYANE

ÉTAT MEMBRE | France

LOCALISATION | La Guyane se situe au nord-est du continent sud-américain, bordée par l'océan Atlantique au nord, le Suriname à l'ouest et le Brésil au sud et à l'est. Elle s'intègre dans le plateau des Guyanes qui s'étend du Venezuela au Brésil.

La Guyane se situe à 7500 km de Paris.

SUPERFICIE | 83 846 km²

POPULATION | 262 527 habitants

DENSITÉ | 3 hab/km²

PARTICULARITÉ | L'essentiel de la population se concentre sur le littoral et le long des grands fleuves frontaliers alors que l'intérieur du territoire est peu peuplé et enclavé.

CHEF-LIEU | Cayenne

TOPOGRAPHIE/CLIMAT

Globalement, la région se présente comme une partie d'un très ancien plateau continental qui va de l'État d'Amapá (Brésil) au Venezuela, en passant par le Suriname et le Guyana.

Une bande littorale de faible altitude, constituée de sédiments récents, court le long de la côte, avec une largeur variable. Cette zone est originellement occupée par des savanes, des forêts et ponctuellement en bord de mer de mangroves.

Vers l'intérieur, le relief en plateaux provoque la formation de sauts et de rapides et un relief général composé de petites collines. À l'exception de la bande littorale, le pays est recouvert d'une épaisse forêt vierge (94 %). Le plateau est traversé par de larges fleuves rythmant le littoral guyanais.

Sa situation près de l'équateur confère à la Guyane un climat équatorial humide: deux saisons sèches (février/mars et août/novembre) alternant avec deux saisons des pluies (décembre/janvier et avril/juillet).

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'activité économique en Guyane s'est développée sur la bande côtière où l'on trouve les villes les plus importantes (Cayenne, Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni, Remire-Montjoly et Matoury). Elle se structure aujourd'hui autour des secteurs traditionnels encore présents (agriculture, pêche, ...), couplés à une importante activité tertiaire. Depuis les années 1970, le Centre Spatial Guyanais a, par ailleurs, orchestré le développement d'une activité de recherche et de développement axée sur les technologies de pointe.

Les enjeux de développement économique de la Guyane s'articulent aujourd'hui autour du développement et de la structuration de plusieurs filières majeures, au nombre desquelles la valorisation de la biodiversité, l'émergence de la filière bois-énergie, ou encore le renforcement du secteur minier principalement le secteur aurifère.

STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

La Guyane est une collectivité territoriale (unique) depuis le 1^{er} janvier 2016.

UNIVERSITÉ/SPÉCIALITÉS

Anciennement Pôle Universitaire de Guyane, l'Université de Guyane a pris son plein exercice depuis le 1^{er} janvier 2015. Ancrée dans son territoire, l'offre de formation répond aux enjeux socio-économiques auxquels est confrontée la Guyane : santé tropicale, biodiversité, valorisation des ressources naturelles, interculturalité, plurilinguisme, inclusion sociale...

La Guyane accueille des équipes de recherche de la plupart des organismes nationaux (CNRS-IRD-CIRAD-BRGM-IFREMER).



AUGMENTER LA PRODUCTION LOCALE DE BIÈRE ARTISANALE

PROFIL DU PROJET

PROJET | Augmentation de la capacité de production et de distribution

BÉNÉFICIAIRE | SAS BRASSERIE GUYANAISE

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER)

TOTAL | 177 564 EUR

Cofinancement européen: 69 023 EUR

PÉRIODE | 10/2015-2017

CONTEXTE

Le marché de la bière en Guyane représente 11 millions de litres consommés annuellement, soit un chiffre d'affaire de produits importés d'environ 11 millions d'euros, réalisé par trois principaux importateurs. L'idée d'une brasserie en Guyane est née en 2010; la SAS BRASSERIE GUYANAISE est finalement créée en 2012, représentant moins de 1% du marché local. Actuellement, le développement des brasseries artisanales est en vogue dans le monde entier et on en compte notamment 700 en France. Grâce à l'acquisition de nouveaux équipements dans les années 2014/2015, la capacité de production de la brasserie guyanaise est passée de 60 hectolitres par mois à 80 hectolitres par mois.

DESCRIPTION DU PROJET

La brasserie guyanaise souhaite continuer à se développer afin d'améliorer ses capacités de production grâce à des investissements au cours des cinq prochaines années. Ses produits sont désormais bien ancrés dans les habitudes des Guyanais, témoignant de son succès et de sa renommée grandissante auprès de ses consommateurs.

L'objectif de ce projet est d'augmenter la capacité de production via l'acquisition de nouvelles cuves (2 cuves de fermentation de 40 hectolitres chacune), l'embauche d'un



technicien et l'aménagement de l'espace de production et d'accueil du public. Il s'agit également d'augmenter la capacité de distribution par l'acquisition de tireuses à pression pour la mise en location lors d'événements publics ou privés.

La participation à des salons ciblés (SIA: Salon International de l'Agriculture et SAGASDOM: Salon de la Gastronomie Outre-Mer) permettra une meilleure visibilité des produits au niveau international.

Infos: <http://www.jeunegueule.com>

«Nos moyens de production étaient devenus limités face à la demande croissante pour nos produits.

Grâce à cette subvention, nous avons pu doubler notre capacité de production et de distribution en faisant l'acquisition notamment de cuves de production, fûts et pompes.

Sans cette aide, cela aurait été plus compliqué. Bien qu'un peu longue dans le délai de mise en place, elle a permis de pallier le problème d'emprunt, souvent difficile à obtenir pour de petites structures comme la nôtre.»

Frédéric FARRUGIA, Président (SAS)

ELECTRIFICATION DES ÉCARTS DU HAUT-MARONI DANS LA COMMUNE DE MARIPASOULA

PROFIL DU PROJET

PROJET | Électrification en zone rurale (mesure 321D)

BÉNÉFICIAIRE | Communauté de communes de l'Ouest Guyanais

FONDS | Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

TOTAL | 9 308 886 EUR
Cofinancement européen: 897 965 EUR

PÉRIODE | 09/2010 – 10/2015

CONTEXTE

La commune de Maripasoula est située le long du fleuve Maroni, qui marque la frontière avec le Suriname, dans le sud-ouest du département de la Guyane. C'est la commune la plus étendue de France (18 360 km²) et sa population est de 10 984 habitants (INSEE, 2014) dont les 2/3 environ vivent dans le bourg; la croissance démographique s'est établie à 7,7 % par an entre 2009 et 2014, soit un rythme trois fois plus rapide que la moyenne départementale et 19 fois plus rapide que la moyenne nationale. En raison de son enclavement et de la distance qui le sépare du réseau électrique guyanais, les habitants du bourg Maripasoula sont alimentés par un réseau électrique indépendant couplé à une centrale thermique.



DESCRIPTION DU PROJET

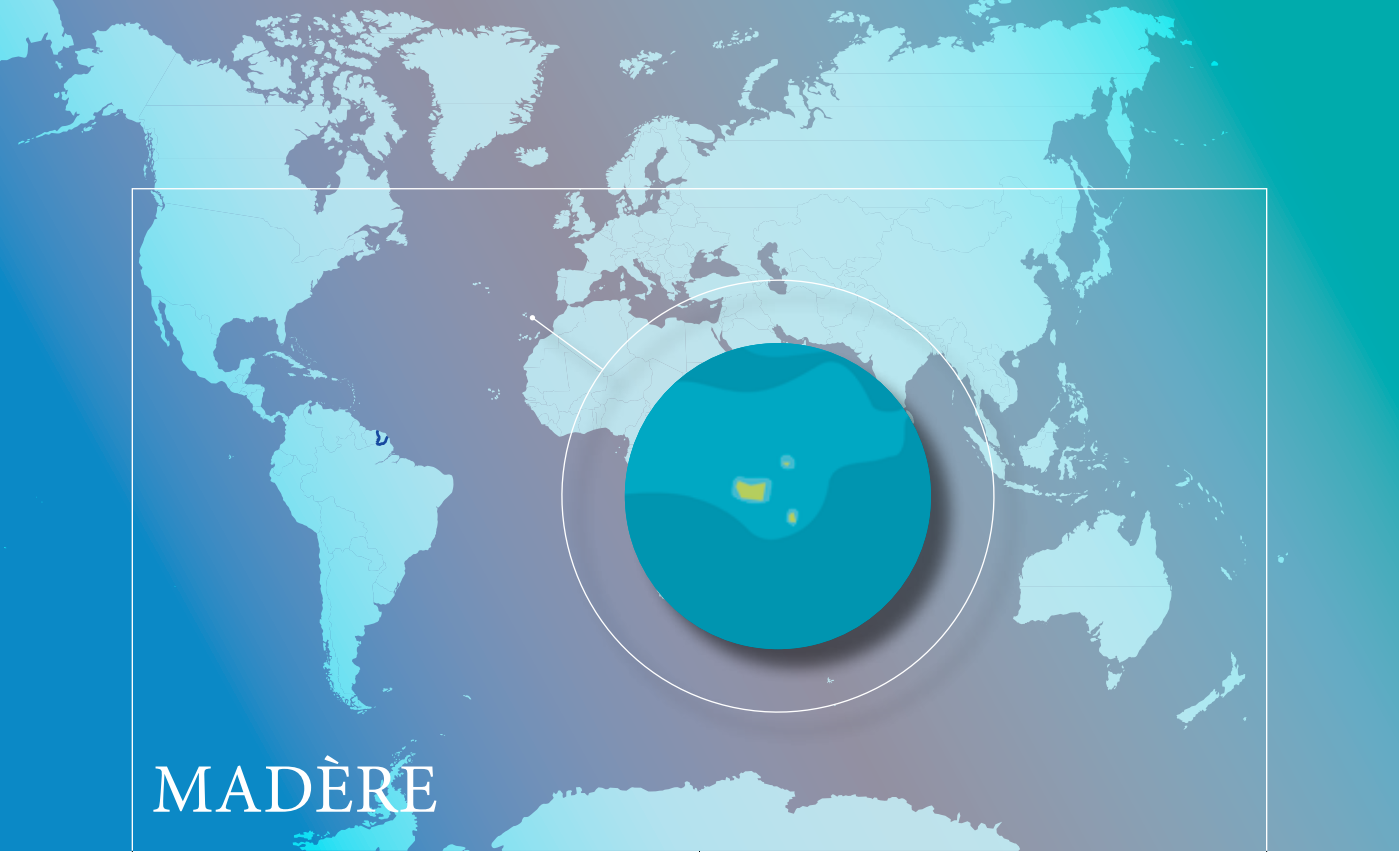
Le projet a permis l'électrification de cinq sites isolés, ou «écarts», habités par des populations amérindiennes et situés en amont du bourg de Maripasoula. Une centrale photovoltaïque a vu le jour à Pidima et quatre centrales hybrides photovoltaïques/thermiques ont été installées sur les sites de Antecume-Pata, Twenké-Taluen, Cayodé et Elahé. Au total, 265 foyers bénéficient de cette électrification.

Ces villages ne disposaient pas de moyens de production d'électricité à l'exception de quelques installations photovoltaïques alimentant les écoles et les logements d'enseignants et d'une petite unité de production diesel installée à Antecume-Pata par une association villageoise.

La part d'électricité produite par les centrales hybrides photovoltaïque-thermique provenant de l'énergie solaire est majoritaire et est comprise entre 60 et 80 %. La production thermique d'appoint est assurée par de petits groupes électrogènes diesel dans une gamme allant de 30 à 75 kVA. La distribution électrique à destination des usagers se fait exclusivement en basse tension au travers d'un réseau aérien sur poteaux métalliques.







MADÈRE

ÉTAT MEMBRE | Portugal

LOCALISATION | Archipel de l'Atlantique situé à 900 km au sud-ouest du Portugal (à 1000 km de Lisbonne) et à 550 km à l'ouest de la côte africaine (Agadir)

SUPERFICIE | 801,52 km²

POPULATION | 256 424 habitants

DENSITÉ | 319,9 hab./km²

CHEF-LIEU | Funchal

TOPOGRAPHIE/CLIMAT

L'archipel se compose de deux îles principales, Madère et Porto Santo, et de deux groupes d'îles inhabitées, les îles Desertas (depuis 1990, elles constituent une zone protégée juridiquement; en 1995, elles ont été classées réserve naturelle) et les îles Selvagens (elles sont protégées juridiquement depuis 1971 en tant que réserve naturelle, la première du Portugal. Elle a été reconnue en 1992 par le Conseil de l'Europe, en même temps que la réserve naturelle des îles Desertas).

L'archipel présente un relief très varié.

La topographie de l'île de Madère est très accidentée et son point culminant est le Pico Ruivo (1862 m d'altitude).

L'île de Porto Santo a, quant à elle, une topographie à l'opposée. Elle est très plate avec une plage de sable doré de 9 km.

En ce qui concerne le climat, Madère jouit d'une température moyenne annuelle qui varie entre 16°C et 22°C. Le taux de précipitations peut être élevé, surtout sur la côte nord. À Porto Santo, la pluviosité est bien inférieure à celle de l'île de Madère. Les îles Desertas et les îles Selvagens présentent un climat aride.



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'économie de Madère repose essentiellement sur le secteur des services, avec une prédominance du tourisme qui constitue sa principale source de revenus.

Les principaux produits agricoles traditionnels sont les bananes, la canne à sucre, les fleurs et le vin. Les espèces pêchées traditionnellement sont surtout le thon et le sabre noir, dans le cadre d'une pêche artisanale pratiquée avec de petites embarcations pour la plupart vieillissantes.

L'industrie de Madère est peu importante et peu diversifiée: hormis l'industrie traditionnelle de type artisanal liée à la broderie, à la tapisserie et à la fabrication d'objets en osier, qui est surtout tournée vers l'exportation, on y trouve des activités industrielles liées à l'alimentaire, aux boissons et au tabac.

Le centre d'affaires de Madère (Centro Internacional de Negócios da Madeira – CINM), également connu en tant que zone franche de Madère (Zona Franca da Madeira) est constitué de trois pôles d'investissement principaux: la zone

franche industrielle (Zona Franca Industrial), le registre international de navires (Registo Internacional de Navios – MAR) et les services internationaux (Serviços Internacionais). Ces trois secteurs jouent un rôle majeur dans la diversification et la modernisation de l'économie de l'archipel.

STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

Madère est, depuis 1976, une région autonome de la République du Portugal et jouit d'un régime politique et administratif spécifique: le régime autonome; elle dispose de ses propres organes de gouvernement: une «assemblée législative» et un «gouvernement régional». Le siège du gouvernement régional se trouve à Funchal.

POUVOIR LOCAL

Au niveau des administrations locales, pour lesquelles le Portugal est organisé de manière démocratique, Madère est divisée en municipalités (municípios) et paroisses (freguesias). Conformément à la division administrative actuelle, elle comprend 11 municipalités et 54 paroisses.

UNIVERSITÉ/SPÉCIALITÉS

La région autonome de Madère dispose d'une université: l'Université de Madère (UMA). L'UMA est le siège de 4 centres de recherche et accueille d'autres unités de recherche qui développent des activités scientifiques dans plusieurs domaines. Une de ces unités, le Madeira Interactive Technologies Institute (M-ITI), est particulièrement importante.



PROTÉGER LA POPULATION FACE AUX RISQUES D'INONDATIONS

PROFIL DU PROJET

PROJET | Intervention sur les tronçons terminaux des principales rivières de Funchal

BÉNÉFICIAIRE | Secretaria Regional dos Assuntos Parlamentares e Europeus

FONDS | Fonds de cohésion, Programme opérationnel thématique de valorisation du territoire 2007-2013

TOTAL | 76 349 835 EUR
Cofinancement européen: 70 357 732 EUR

PÉRIODE | 01/10/2012 – 23/12/2015

CONTEXTE

Sur l'île de Madère, faire face aux vulnérabilités et aux risques provoqués par les pluies torrentielles et les inondations dans les zones critiques est devenu une priorité, particulièrement suite aux intempéries de février 2010. Le projet comprend un ensemble d'interventions structurelles que le gouvernement régional a mis en place afin de minimiser et d'atténuer les effets des inondations et de garantir la mise en œuvre systématique des mécanismes de prévention et de gestion des risques.

Il s'agit d'assurer une meilleure protection de la population, du patrimoine bâti et des activités économiques dans les zones basses de la ville de Funchal (soit jusqu'à 40 mètres environ) qui est régulièrement affectée par les crues des rivières qui la traversent.

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la prévention et de la minimisation des risques environnementaux associés aux caractéristiques spécifiques de la région autonome de Madère, étant donné que les inondations constituent un risque naturel



majeur pour l'île. Il servira également à valoriser le dépôt temporaire de matières inertes dans le contexte urbain ainsi qu'à renforcer la protection maritime à l'est des rivières João Gomes et Santa Luzia.

Le projet répond aux exigences définies par l'étude d'évaluation des risques d'inondations sur l'île de Madère (EARAIM) et comprend des interventions visant à améliorer le fonctionnement hydraulique des principales rivières de Funchal, à protéger la zone en front de mer à l'est de la ville et à protéger et remettre en état le site où se situe le terre-plein provisoire construit après les intempéries de 2010.

La partie la plus significative inclut trois contrats de construction, dont le tronçon terminal de la rivière de S. João, les tronçons terminaux des rivières Santa Luzia et João Gomes et la remise en état des infrastructures affectées.

Infos: <http://www.madeira.gov.pt/srape/Pesquisar/ctl/ReadInformcao/mid/717/InformacaoId/12222/UnidadeOrganicaId/3>

«Il y a plusieurs années, dans les jours de tempête, la mer était venue jusqu'ici. Maintenant, avec ces aménagements, je pense que cela ne se reproduira plus et je me sens en sécurité. D'ailleurs, je marche régulièrement ici, en règle générale à la fin de la journée, au moins quatre fois par semaine.»

António Reis



«Maintenant, les rivières de Funchal sont bien mises en valeur. Les voies sont sécurisées pour les touristes et pour nous. Je n'habite pas à Funchal mais j'y viens souvent pour profiter du paysage.»

Maria Rodrigues

«Nous avons bien besoin de cet aménagement. Cela va contribuer au développement de Madère. La sécurité des riverains et des promeneurs est maintenant assurée. Même quand il pleut beaucoup, il n'y a plus de dégâts et la ville reste intacte.»

Ricardo Henriques



RÉDUCTION DU POIDS ET DU VOLUME DES BOUES EN SORTIE DE LA STATION D'ÉPURATION DE PORTO SANTO

PROFIL DU PROJET

PROJET | Système de retraitement des boues de la station d'épuration de Porto Santo

BÉNÉFICIAIRE | Águas e Resíduos da Madeira, S.A. (ARM)

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER) - Programme opérationnel de valorisation du potentiel économique et de la cohésion territoriale de la région autonome de Madère 2007-2013

TOTAL | 962 506 EUR

Cofinancement européen: 818 130 EUR

PÉRIODE | 07/05/2008 – 31/12/2012

CONTEXTE

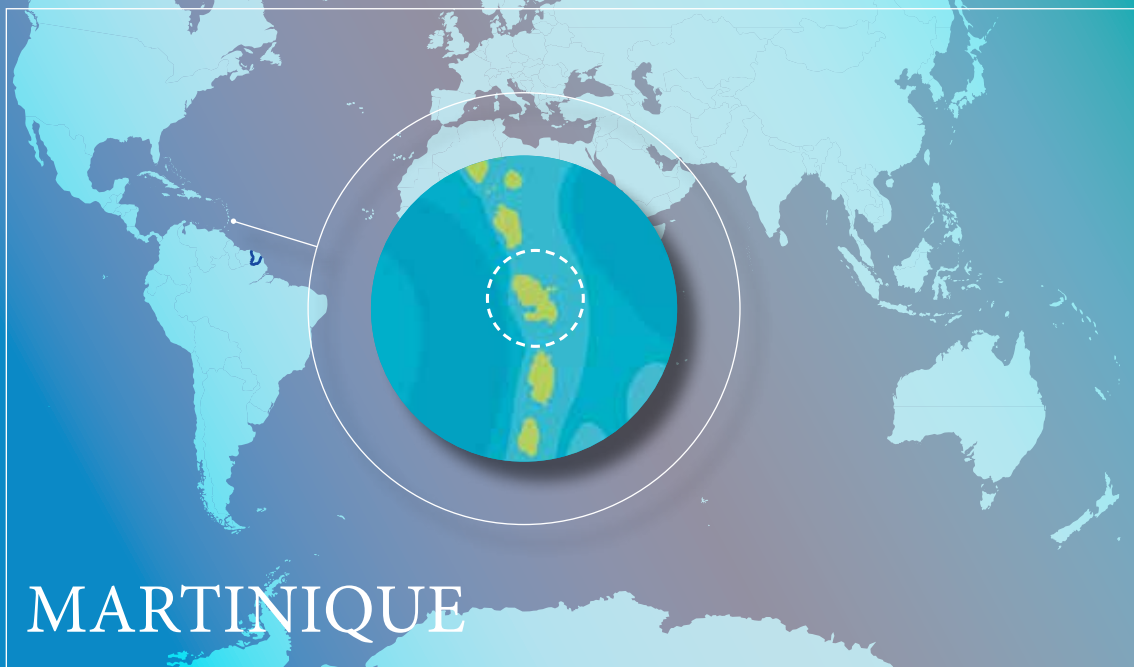
Dans le but de réduire de manière significative le poids et le volume initial des boues en sortie de la station d'épuration de Porto Santo, un système de séchage a été mis en place sur le site de la Ponta. Il s'agit de faire sécher les boues sous une serre, afin d'obtenir un produit inerte qui sera transporté vers l'île de Madère pour y être incinéré.



DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet a permis la mise en place d'un système de retraitement des boues de la station d'épuration de Porto Santo. Il s'agit d'une serre de 60 mètres de long sur 12 mètres de large qui reposera sur une plateforme en béton armé et qui permet un séchage solaire des boues. La structure de la serre sera constituée de profils en acier galvanisé recouverts de tôle translucide en polycarbonate; elle disposera d'une couverture gonflable en film de polyéthylène et sera équipée d'un système de scarification des boues monté sur des rails, ainsi que de ventilateurs déstratificateurs et d'extraction d'air. Le système de séchage solaire prévu aura une capacité de production de 1533 tonnes de boues déshydratées par an, soit un produit final présentant un taux de siccité de 70 % minimum et une granulométrie de 4 à 40 mm.

Infos: <http://www.aguasdmadeira.pt/Portals/0/Documentos/Instala%C3%A7%C3%B5es/ETAR%20da%20Ponta.pdf>



ÉTAT MEMBRE | France

LOCALISATION | Mer des Caraïbes (océan Atlantique)
La Martinique se situe à 6850 km de Paris

SUPERFICIE | 1128 km²

POPULATION | 376 847 habitants (2016)

DENSITÉ | 344 hab./km²

CHEF-LIEU | Fort-de-France



TOPOGRAPHIE/CLIMAT

Avec son relief varié et accidenté, la Martinique est une terre de contrastes.

Sa partie nord, montagneuse et humide, est dominée par la Montagne Pelée, haute de 1400 m.

Au sud, le relief, moins accidenté, présente une alternance de plaines et de mornes arrondis. Les côtes très découpées offrent de nombreuses baies et anses. La Martinique dispose de 48 îlets, écosystèmes fragiles et réservoirs d'espèces végétales.

Son climat est tropical, chaud et humide, tempéré par les alizés. La température moyenne annuelle de l'archipel est de 26°C.

La Martinique, comme les autres îles des Petites Antilles, est exposée aux phénomènes cycloniques et sismiques.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La Martinique est une économie agro-exportatrice, principalement du fait de ses productions traditionnelles (production bananière et cannière). La diversification de ses productions et l'amélioration de ses structures productives sont une priorité.

Les activités traditionnelles connaissent des évolutions: la banane, premier produit agricole d'exportation de l'île, demeure en proie à la concurrence internationale de ce secteur mondialisé; l'exportation de rhum, grâce à son appellation d'origine contrôlée dont le 20^{ème} anniversaire a été fêté en 2016, connaît une expansion significative au niveau mondial et notamment sur les marchés asiatiques. Cette expansion reflète la qualité du produit et les efforts menés par les professionnels.

En matière d'agro-alimentaire, les initiatives innovantes entrepreneuriales se multiplient, soutenues par l'appui technologique du Pôle agroalimentaire de Martinique et de la Technopole de Martinique ainsi que par le dynamisme des filières agricoles de diversification.

D'autres secteurs, tels que l'artisanat, le BTP, les services et quelques unités de pointe, créent de la valeur ajoutée marchande (VAM) dans le PIB.

Les secteurs nouveaux et innovants tel que la biodiversité, le tertiaire supérieur, les technologies de l'information et de la communication (TIC), offrent des débouchés aux jeunes de mieux en mieux qualifiés.

Le tourisme, l'hôtellerie et le secteur de la croisière, après une période de crise, se modernisent pour mieux capter les flux mondiaux de touristes venant de l'UE et d'Amérique du Nord. L'augmentation du nombre d'escales témoigne d'un intérêt nouveau pour le territoire martiniquais qu'il convient de pérenniser.

Parallèlement, la modernisation en cours des infrastructures portuaires (port de commerce et terminal de croisières notamment) et aéroportuaires accentue le dynamisme des différentes filières et concourt à l'amélioration de l'attractivité de la Martinique.



STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

Depuis le 1er janvier 2016, l'organisation administrative de la Martinique a évolué et dispose d'une nouvelle instance, la Collectivité Territoriale de Martinique qui s'est substituée à la Région et au Département, en reprenant leurs compétences. Ainsi, on ne connaît plus que trois niveaux de gestion: 1) la Collectivité Territoriale de Martinique 2) les communautés d'agglomération et 3) les communes. Le territoire se compose de 4 arrondissements: Saint Pierre (Nord Caraïbe); Trinité (Nord Atlantique); Fort-de-France (centre) et Le Marin (sud).

UNIVERSITÉ/SPÉCIALITÉS

La Martinique accueille un des deux pôles de l'Université des Antilles, dont les facultés de médecine, de droit et d'économie notamment; le Centre International de Recherches, d'Échanges et de Coopération de la Caraïbe et des Amériques (CIRECCA); de même que les Groupes d'Études et de Recherches en Espace Créole et Francophone (GEREC-F). La Martinique dispose aussi d'un centre hospitalier universitaire (CHU) équipé depuis début 2017 d'un nouveau plateau technique. Un projet d'envergure pour le traitement des maladies cancéreuses est en cours de réalisation avec l'installation d'un cyclotron auquel sera associé un TEP-SCAN (Tomographie par Émissions de Positrons). Ce cyclotron bénéficiera non seulement au territoire martiniquais mais aussi à plusieurs États et PTOM de la Caraïbe en fournissant des radio-isotopes. Cet équipement, qui devrait être opérationnel en décembre 2018, permettra de faire émerger des projets de coopération avec les États de l'OECD ainsi qu'Antigua & Barbuda.

ACQUISITION D'UN CYCLOTRON POUR DES SOINS DE MEILLEURE QUALITÉ

PROFIL DU PROJET

PROJET | Implantation d'un cyclotron en Martinique

BÉNÉFICIAIRE | Centre hospitalier universitaire de Martinique

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER)

TOTAL | 11 602 080 EUR
Cofinancement européen en cours.

PÉRIODE | 2017 – 2018

CONTEXTE

Face à la prévalence des cancers en Martinique (près de 1700 nouveaux cas par an) et dans les Etats de l'OECS (*Organisation of Eastern Caribbean States*), il était nécessaire de doter le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Martinique d'un équipement performant en matière de médecine nucléaire. Pour cette opération, la Collectivité Territoriale de Martinique a décidé de prendre en charge l'acquisition d'un cyclotron et la construction du bâtiment qui l'accueillera, tandis que l'État financera de son côté l'équipement d'imagerie complémentaire (TEP - Tomographie par Émission de Positrons).

L'amélioration des moyens diagnostics devrait permettre une meilleure prise en charge des patients mais aussi faciliter le traitement des pathologies cardiaques et neurologiques. Ce sera, par ailleurs, un outil d'intensification de la recherche pour les pathologies inflammatoires ou infectieuses ainsi que les études pour typer les maladies dégénératives.

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet est très attendu par la population et la communauté médicale. Il facilitera l'accès à des soins de qualité, des Martiniquais et des voisins caribéens. Il renforcera la sécurité



sanitaire et il permettra de rassembler des professionnels de la santé autour d'axes de collaboration scientifique, de recherche en cancérologie et imagerie fonctionnelle.

Un comité de pilotage est d'ores et déjà en place, composé de l'Agence Régionale de Santé (ARS), du CHUM (Centre Hospitalier et Universitaire de Martinique), de la CGSS (Caisse Générale de Sécurité Sociale), de la Collectivité Territoriale de Martinique et de représentants de l'OECS.

Le comité de pilotage a fait le choix d'installer un outil capable de produire tous les radio-isotopes nécessaires au fonctionnement des hôpitaux de la Caraïbe et à la recherche biomédicale. C'est donc un cyclotron d'une puissance de moyenne énergie (15-18 MeV) qui a été retenu. Cette solution garantit un accès immédiat en Martinique aux moyens modernes de diagnostic et de traitement du cancer.

Grâce à cet équipement, le CHU de Martinique pourra non seulement accueillir à Fort-de-France des patients des îles de la Caraïbe qui ne disposent pas de cette technique, mais il sera également en mesure de fournir la Guadeloupe en cas de panne ou de maintenance prolongée de leur cyclotron, ainsi que les autres îles souhaitant disposer d'un équipement d'imagerie médicale (La Barbade, Antigua...).

Le complexe d'environ 1000 m² accueillera le cyclotron, le laboratoire de radiochimie et le service de médecine nucléaire. Il sera installé sur le site de la Meynard et il devrait être opérationnel en décembre 2018.

RENDRE LE HAUT DÉBIT ACCESSIBLE À TOUS

PROFIL DU PROJET

PROJET | Martinique très haut débit

BÉNÉFICIAIRE | Collectivité territoriale de Martinique

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER)

TOTAL | 140 000 000 EUR
Cofinancement européen: 26 000 000 EUR

PÉRIODE | 2016 – 2022

CONTEXTE

Grâce au réseau régional Liane, les Martiniquais bénéficient en 2016 d'une très bonne couverture à haut-débit: 99,8% de la population et plus de 80% des zones rurales enclavées.

Toutefois, en Martinique comme dans les autres territoires d'outre-mer, les accès Internet à haut débit sont plus chers et moins performants que ceux commercialisés en France hexagonale.

Les services à très haut débit sont en revanche très limités sur le territoire martiniquais. À ce jour, les trois principaux hôpitaux, cinq lycées pilotes, certaines collectivités locales, les opérateurs de télécommunications et deux zones d'activité économique sont entièrement équipés et déjà utilisateurs de la fibre optique.

Pour le grand public, il n'existe pas de réseau FTTH (*Fiber to the Home*) sur le territoire martiniquais. Seules, les villes de Fort-de-France et de Schoelcher font l'objet d'une intention d'investissement privé par l'opérateur Orange.



DESCRIPTION DU PROJET

La Collectivité Territoriale de Martinique soutiendra le déploiement du très haut débit (par de la fibre optique) en priorité dans les zones où cela coûtera le moins cher et ensuite progressivement dans les autres. En 2018, grâce à 1780 km de fibre optique, 59% de la population devrait avoir accès à un débit minimum de 30 Mbits/s.

Ce projet sera soutenu par le Fonds européen de développement régional et le Fonds européen agricole pour le développement rural. Deux objectifs sont visés: augmenter la compétitivité des territoires et des entreprises en les dotant d'une bien meilleure connexion à l'Internet et améliorer la couverture Internet dans les zones faiblement couvertes aujourd'hui.

Concrètement, le projet prévoit deux types d'actions: d'une part, la construction et l'exploitation d'infrastructures à très haut débit de type FTTH (fibre optique jusqu'à l'abonné) constituant un réseau neutre et ouvert à tous les opérateurs; d'autre part, la construction et l'exploitation d'infrastructures de montée en débit sur les territoires en situation de fracture numérique.



MAYOTTE

ÉTAT MEMBRE | France

LOCALISATION | Située au sud-ouest de l'Océan indien, entre le continent africain et Madagascar, à l'entrée nord du Canal de Mozambique.

Mayotte se trouve à 8050 km de Paris.

SUPERFICIE | 374 km²

POPULATION | 235 132 habitants (2016)

DENSITÉ | 663 hab/km²

CHEF-LIEU | Dzaoudzi *de jure*, mais le siège du Conseil départemental et la préfecture se trouvent à Mamoudzou.

TOPOGRAPHIE/CLIMAT

Située à 295 km à l'ouest de Madagascar et à 67 km au sud-sud-ouest de l'Union des Comores, Mayotte est composée de plusieurs îles et îlots, les deux plus grandes étant Grande-Terre et Petite-Terre adossée à un récif de corail d'environ 160 km de long et entourant un lagon de 1100 km². Le récif corallien protège des courants marins la quasi-totalité de Mayotte et procure un abri aux bateaux et à la faune océanique. Le lagon d'une largeur moyenne de 5 à 10 km a une profondeur pouvant atteindre une centaine de mètres.

La première île, l'île de Grande-Terre (364 km²) abrite Mamoudzou, la capitale économique de Mayotte et le siège du Conseil départemental et de la préfecture. Bien que peu escarpée, Grande-Terre se signale par la présence de nombreux pics tels que le Mont Bénara ou Mavingoni (660 m), le Mont Choungui (594 m), le Mont Mtsapéré (572 m) et le Mont Combani (477 m). La deuxième île, Petite-Terre, a une superficie de 124 km². On y trouve la ville de Dzaoudzi et Pamandzi, où se situe l'aéroport.



L'archipel se compose aussi d'une série d'îlots: Mtsamboro (2 km²), Mbouzy (84 ha) Bandrélé et Sable Blanc, entre autres.

Le climat est tropical de type maritime, avec des températures moyennes oscillant entre 23 et 30 °C et un taux d'hygrométrie dépassant souvent 85 %. La saison chaude et humide, saison des pluies, s'étale de novembre à avril/mai; les températures moyennes pendant cette saison varient entre 27 et 30 °C. La saison sèche, de mai à octobre, est plus fraîche, et les températures varient de 22 à 25 °C. Les vents dominants selon les saisons sèches et humides sont l'alizé du Sud-Ouest et la mousson du Nord-Ouest. La température de la mer oscille autour de 25,6 °C. Les tempêtes cycloniques, accrues tout au long de leurs parcours par la chaleur échangée avec les eaux maritimes de surface chaudes, peuvent être dévastatrices.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'économie de Mayotte est basée principalement sur l'agriculture (2/3 de la surface de l'archipel) et la prédominance du secteur tertiaire (2/3 des emplois et de la richesse produite). Mayotte ne dispose pas de ressources minières ou énergétiques, mais compte quelques petites industries dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. La pêche demeure artisanale et son développement nécessiterait une exploitation hors lagon qui n'est pas encore systématique. Les secteurs traditionnels (agriculture vivrière, petits travaux de l'artisanat et du commerce) correspondant à des activités de subsistance et souvent à de la multi-activité constituent encore une niche d'emploi pour une partie de la population.



Le secteur touristique présente un riche potentiel, mais l'insuffisance des infrastructures constitue encore un handicap pour l'essor du secteur.

STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

Mayotte est le 101^{ème} département de la France et le Conseil départemental exerce les compétences dévolues aux régions. Depuis le 1er janvier 2014, elle a, par ailleurs, le statut de région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne au sens de l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Mayotte compte 17 communes et 13 cantons. Chacune des 17 communes regroupe le plus souvent plusieurs villages. Contrairement aux autres départements qui se composent d'arrondissements, Mayotte ne comporte officiellement aucun arrondissement. Son territoire peut toutefois être assimilé à un arrondissement unique avec une préfecture siégeant à Mamoudzou.

UNIVERSITÉ/SPÉCIALITÉS

Mayotte abrite un Centre universitaire de formation et de recherche. Il compte quatre départements, 710 étudiants et 300 instituteurs stagiaires. Il est prévu d'y créer un pôle d'excellence marine qui permettra de disposer d'un laboratoire d'analyse et de recherche.

Dans le domaine agricole, Mayotte fait partie du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA).

NARISOME, APPRENONS ENSEMBLE » OU COMMENT FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLES DES JEUNES MAHORAIS

PROFIL DU PROJET

PROJET | Narisome, Apprenons ensemble : dispositif de remobilisation et de découverte des métiers pour les jeunes NEET

BÉNÉFICIAIRE | Auteuil Océan Indien Agepac Mayotte

FONDS | Initiative Européenne pour la Jeunesse/Fonds Social Européen

TOTAL | 1 395 095 EUR
Cofinancement européen: 1 283 500 EUR

PÉRIODE | du 01/12/2015 au 30/11/2017

CONTEXTE

Les jeunes ont été très durement touchés par la crise économique. En janvier 2013, l'UE comptait 23,6 % de chômeurs parmi ses jeunes, un taux qui représentait plus du double de celui des adultes. Quelque 7,5 millions de jeunes Européens (âgés de 15 à 24 ans) sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation (NEET : Not in Employment, Education and Training). Ramener en dessous de la barre des 10% la part des jeunes en rupture scolaire constitue l'un des cinq grands objectifs poursuivis au sein de l'Union Européenne pour la période 2014-2020.

La situation est particulièrement préoccupante dans 13 régions françaises, dont Mayotte. Il ne s'agit pas seulement d'un problème pour les personnes concernées, mais d'une situation qui risque de porter gravement atteinte à la cohésion sociale au sein du département, et par extension, au sein de l'Union Européenne et qui pourrait avoir des répercussions négatives à long terme sur le potentiel économique ainsi que sur la compétitivité.



Le soutien que propose aujourd'hui l'Union Européenne à travers son programme « Initiative Européenne pour la Jeunesse » est une réelle opportunité pour les acteurs locaux œuvrant dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes de Mayotte.

DESCRIPTION DU PROJET

L'AGEPAC, à travers son projet vise à accompagner des jeunes NEET les plus éloignés de l'emploi, en favorisant leur insertion professionnelle et en travaillant spécifiquement en amont de la formation professionnelle :

- d'une part à travers le renforcement de leurs capacités à partir de leurs points forts,
- d'autre part en leur proposant, par la découverte de métiers que les jeunes auront présélectionné en première intention, et la mise en situation professionnelle, des outils pour les aider à définir et mettre en œuvre leur projet professionnel et s'assurer de leur choix de formation au regard des différents paramètres (centres d'intérêts, capacités, prérequis, contraintes métier, marché de l'emploi...).

Infos: <http://www.apprentis-auteuil.org/etablissements/fiche-etablissement/internat-lesperance-mayotte-auteuil-ocean-indien-partenaire-90670.html>

UN NOUVEL HÔPITAL POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE SANITAIRE

PROFIL DU PROJET

PROJET | Construction de l'hôpital de Petite-Terre

BÉNÉFICIAIRE | Centre Hospitalier de Mayotte

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER)

TOTAL | 27 049 000 EUR

Cofinancement européen: 17 324 000 EUR

PÉRIODE | Février 2014 – Décembre 2019

CONTEXTE

À Mayotte, il n'existait aucune offre de soins de suite et de réadaptation (SSR). Seul le recours aux structures de SSR de La Réunion permettait de pallier cette situation. L'enjeu stratégique pour l'île de Mayotte était donc de créer une unité de soins de suite et de réadaptation en Petite-Terre qui remplisse les cinq objectifs suivants:

- optimiser les plateaux techniques de médecine et chirurgie en permettant une sortie rapide et une prise en charge qualitative des patients,
- prévenir et limiter les séquelles locomotrices ou cognitives des affections traumatiques ou médicales,
- réduire l'incidence du handicap en permettant une réhabilitation et une réinsertion sociale des patients,
- diminuer le recours aux structures SSR de La Réunion pour les patients mahorais,
- créer une équipe mobile de retour et de maintien à domicile.

DESCRIPTION DU PROJET

Cette opération permet d'intégrer le SSR dans un projet de structuration plus vaste pour le Centre Hospitalier de Mayotte et le rééquilibrage partiel de l'offre de soins entre les deux îles principales.

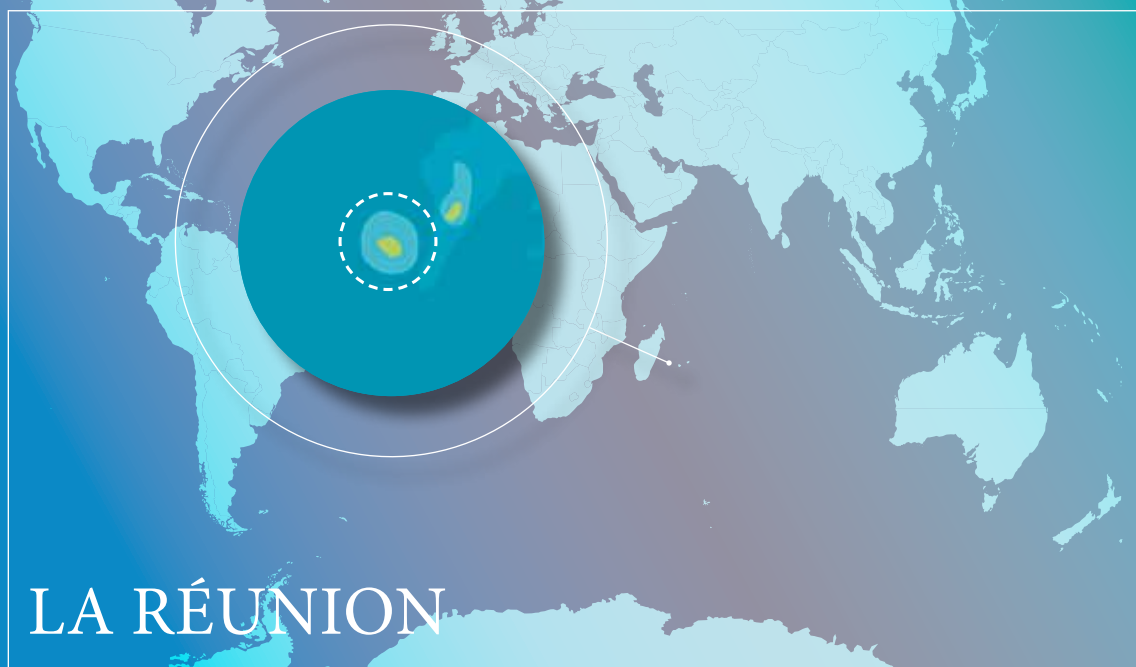


Le projet permet en effet le déplacement des capacités de Dzaoudzi (à l'exception des lits de médecine) et le regroupement de premier recours hospitalier (dispensaires de Labattoir et de Pamandzi) dans le cadre de la création d'un nouveau pôle de santé.

Il autorise la prise en charge des patients souffrant d'une insuffisance rénale chronique avec l'ouverture d'un centre d'auto-dialyse. Et il propose une réserve foncière pour les extensions futures ou des activités nouvelles.

En chiffres, le projet permettra à Petite-Terre de disposer de:

- 40 lits de soins de suite et de réadaptation (SSR) adultes dont 20 de rééducation fonctionnelle et 20 de soins de suite,
- 10 lits de SSR enfants à orientation rééducation fonctionnelle,
- 5 places d'hôpital de jour SSR: 3 adultes et 2 enfants,
- 1 plateau technique de rééducation,
- 6 lits maternité, bloc naissance et consultations,
- 1 permanence de soins avec 4 box d'observation,
- 1 consultation générale et de spécialités.



LA RÉUNION

ÉTAT MEMBRE | France

LOCALISATION | Située dans l'océan Indien, à environ 800 km à l'est de Madagascar et à 200 km à l'ouest de l'île Maurice, l'île de La Réunion forme avec l'île Maurice et Rodrigues, l'archipel des Mascareignes. La Réunion se trouve à 9400 km de Paris.

SUPERFICIE | 2512 km²

POPULATION | 850 996 habitants (2016)

DENSITÉ | 339 hab/km²

CHEF-LIEU | Saint-Denis

TOPOGRAPHIE/CLIMAT

La Réunion est bordée par 210 kilomètres de côtes, pour l'essentiel rocheuses et alluvionnaires, sauf 25 kilomètres de plage de sable blanc corallien et 14 kilomètres de sable noir, situées à l'ouest et au sud.

Caractérisée par un relief escarpé, l'île abrite l'un des volcans les plus actifs au monde: le piton de la Fournaise (haut de 2631m). Les pitons, cirques et remparts de l'île sont classés au patrimoine naturel de l'UNESCO depuis 2010.

La Réunion présente un climat tropical tempéré par l'influence des vents alizés. La présence de hautes montagnes induit de fortes différences microclimatiques; d'une part, au niveau des précipitations, avec une côte orientale pluvieuse exposée au vent et une côte occidentale assez sèche car protégée par le relief; d'autre part, au niveau des températures, avec un bord de mer chaud et des zones d'altitude relativement fraîches.



Les températures annuelles moyennes varient de 21 à 32 °C au niveau de la mer et de 12 à 22 °C en montagne.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités traditionnelles de La Réunion sont l'agriculture (canne à sucre, viande et lait, essentiellement), la pêche, l'industrie d'import-substitution et le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Ses activités de pointe incluent le tourisme, l'industrie agro-alimentaire, la recherche biomédicale, les technologies relatives à la culture des micro-algues ainsi que l'industrie de l'énergie solaire.

STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

La Réunion est une région d'outre-mer (ROM).

Cette région est dotée d'un Conseil départemental et d'un Conseil régional.

UNIVERSITÉ/SPÉCIALITÉS

Ses disciplines universitaires majeures sont le droit, l'économie et la gestion, les lettres et les sciences humaines de même que les sciences, les technologies et la santé.

Pour 2014-2015, 19 212 étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur.



PARTICIPER À LA RÉDUCTION DU DÉFICIT DE RESSOURCES EN EAU DE LA CÔTE OUEST DE L'ÎLE

PROFIL DU PROJET

PROJET | Irrigation du littoral ouest (ILO)

BÉNÉFICIAIRE | Conseil Départemental de La Réunion

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER) pour les ouvrages de prélèvement (prises d'eau) et d'adduction principale (galeries, réservoir de Mon Repos et conduites principales ou maîtresses) et Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour la partie distribution (antennes d'irrigation)

TOTAL | 925 000 000 EUR

FEDER: 300 000 000 EUR

FEADER: 125 000 000 EUR

PÉRIODE | Entre 1989 et 2016.

CONTEXTE

L'Ouest de l'île de La Réunion, protégé par le relief, est à l'abri des précipitations portées par les alizés. Les pluies y sont relativement rares. En effet, en 2012, il est tombé dans l'est 10 000 mm de précipitations, soit 20 fois plus de pluie que dans l'ouest où il a plu 500 mm cette même année.

Le développement agricole de la microrégion Ouest est ainsi freiné par le manque d'eau, tant pour la diversification que pour la poursuite de la culture de la canne à sucre.

DESCRIPTION DU PROJET

Le Conseil Départemental accompagne le développement du secteur agricole, notamment par la réalisation de grands périmètres irrigués, véritables outils structurants permettant la sécurisation, l'augmentation et la diversification des productions agricoles locales.



Le projet ILO constitue le levier nécessaire au développement agricole et socio-économique de la micro-région Ouest grâce au transfert de 97 Mm³ d'eau par an depuis les zones où les ressources en eau s'avèrent très excédentaires (en particulier la micro-région Est), et ceci dans le respect d'une gestion globale, durable et solidaire des ressources en eau de l'île. Le projet répond ainsi à plusieurs grands objectifs:

- Irriguer 7150 ha de terres agricoles (71 Mm³/an) permettant la sécurisation et la création de centaines d'exploitations agricoles,
- Apporter un complément d'eau aux communes dont les ressources sont déficitaires: le Port, la Possession, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu pour les besoins domestiques et industriels (17 Mm³/an), bassin de 250 000 habitants),
- Protéger les ressources en eau fragiles et fortement exploitées de la micro-région Ouest, en contribuant notamment à la recharge de la nappe de la rivière des Galets (9 Mm³/an).

Le projet a ainsi permis la mise en œuvre d'un aménagement hydraulique de grande envergure: 4 prises d'eau dans les rivières du Mât et des Fleurs Jaunes (Salazie), le Bras de Sainte-Suzanne et la rivière des Galets (Mafate) ont été réalisées ainsi que 30 km de galeries souterraines permettant l'alimentation en eau des 8 antennes d'irrigation.

DES NANOMÉDICAMENTS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES CANCERS

PROFIL DU PROJET

PROJET | Concevoir et développer des nanovecteurs par «chimie verte»

BÉNÉFICIAIRE | Société TORSKAL

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER)

TOTAL | 448 498 EUR
Cofinancement européen: 246 955 EUR

PÉRIODE | 01/01/2016 – 31/12/2016

CONTEXTE

La société TORSKAL développe des solutions innovantes dans le domaine de la chimiothérapie. Spécialisée dans le secteur de la nanomédecine, champ de recherche déjà ancien tant sur le plan académique qu'hospitalier, il n'existe à ce jour que peu d'applications compte tenu des contraintes réglementaires en vigueur et de la difficulté à réaliser des essais cliniques validés.

Cependant le marché mondial de la nanomédecine n'a cessé de se développer depuis quelques années passant de 43,2 milliards de dollars en 2010 pour atteindre 248,3 milliards de dollars en 2014. En 2019, la croissance de ce marché devrait atteindre 528 milliards de dollars.



DESCRIPTION DU PROJET

La société TORSKAL conçoit des nanothéranostics c'est-à-dire des nanomédicaments qui visent à la fois à diagnostiquer et à détruire les cellules cancéreuses de façon spécifique. Pour ce faire, elle s'appuie sur la biodiversité locale en utilisant les plantes endémiques de La Réunion.

Constitués de nanoparticules, ces nanomédicaments offriront une alternative à la chimiothérapie. Leur action circonscrite à l'échelle de la cellule (du fait de la taille des nanoparticules) permet un traitement ciblé à la différence de la chimiothérapie dont les effets secondaires peuvent être considérables pour l'organisme.

Par ailleurs, ces nanoparticules produites à partir de molécules extraites de plantes constituent un substitut avantageux par rapport aux solvants toxiques utilisés habituellement en nanotechnologie.

Infos: <http://www.cyroi.fr/pepiniere-entreprise/sas-torskal/>



SAINT-MARTIN

ÉTAT MEMBRE | France

LOCALISATION | Mer des Caraïbes (océan Atlantique)

Saint-Martin est à 6700 km de Paris.

SUPERFICIE* | 51 km²

POPULATION* | 36 457 habitants (2013)

DENSITÉ* | 672 hab./km²

CHEF-LIEU | Marigot

TOPOGRAPHIE/CLIMAT

La partie nord de l'île est la plus grande et la plus montagneuse (petits mornes). La presqu'île des Terres-Basses, composée d'un plateau et des trois Mornes Rouges, est rattachée par le cordon littoral sableux de *Sandy Ground*.

La Pointe des Canonnières est le point le plus à l'ouest des territoires de l'Union européenne (UE). Le climat y est tropical, tempéré par les influences maritimes et les alizés. La température moyenne annuelle est de 26 °C.

Comme le reste de la zone, Saint-Martin est exposé à une forte activité sismique.

* partie française de l'île



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'économie de Saint-Martin repose sur:

- ses activités traditionnelles que sont le commerce, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) ainsi que les services,
- ses activités de pointe, dont le tourisme de luxe, le tourisme de plaisance et le tourisme gastronomique.

STATUT POLITICO-ADMINISTRATIF

L'organisation politique de cette île se partage entre sa partie française au nord (Saint-Martin) et sa partie néerlandaise au sud (Sint Maarten).

Saint-Martin est une collectivité d'outre-mer (COM) française depuis le 15 juillet 2007. Auparavant elle dépendait administrativement du département d'outre-mer (DOM) Guadeloupe dont elle était une commune et le 3^e arrondissement avec Saint-Barthélemy, également devenue COM.

UNIVERSITÉ/SPÉCIALITÉS

Le réseau scolaire de Saint-Martin se limite aux établissements d'enseignement maternel, primaire et secondaire.



DES ANIMATEURS QUALIFIÉS POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

PROFIL DU PROJET

PROJET | Certificat de qualification professionnelle (CQP)
« Animateur périscolaire »

BÉNÉFICIAIRE | GRETA de Saint-Martin

FONDS | Fonds social européen (FSE)

TOTAL | 77 827 EUR
Cofinancement européen: 66 153 EUR

PÉRIODE | 02/2016 – 09/2016

CONTEXTE

La demande d'accueil des élèves aux activités périscolaires est en évolution. Alors que la Caisse territoriale des œuvres scolaires (CTOS) qui gère le périscolaire accueillait 1100 élèves l'an passé, elle accueille 1600 élèves depuis la rentrée de septembre 2016. Le nombre des animateurs périscolaires devait donc être augmenté.

L'animateur périscolaire travaille avant ou après la classe, parfois pendant la pause méridienne, auprès des élèves de 3 à 12 ans. Il exerce ses fonctions sous la responsabilité du directeur de l'établissement et dans le cadre du projet et de l'organisation définis par ce dernier.

L'animateur périscolaire doit parfaitement maîtriser la spécificité des temps d'accueil périscolaires, savoir préparer un projet d'animation de loisirs pour des enfants et maîtriser les outils techniques nécessaires à la mise en œuvre des actions d'animation.



DESCRIPTION DU PROJET

Cette action de formation est inscrite au Programme Territorial de Formation Professionnelle 2015/2016 de la Collectivité territoriale. Elle a démarré le 1^{er} février 2016 avec un effectif de 15 stagiaires au centre de formation GRETA de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy et elle s'est terminée le 17 juin 2016. Onze stagiaires se sont présentés aux examens de validation du titre, ils ont tous obtenu leur diplôme, ce qui porte le taux de réussite de cette formation à 100%.

UNE NOUVELLE CITÉ SCOLAIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PROFIL DU PROJET

PROJET | Construction de la cité scolaire Robert Weinum

BÉNÉFICIAIRE | Collectivité de Saint-Martin

FONDS | Fonds européen de développement régional (FEDER)

TOTAL | 16 370 490 EUR
Cofinancement européen: 6 442 000 EUR

CONTEXTE

Face à la croissance rapide de la population scolaire (24 % de la population totale en 2016) et aux besoins croissants en infrastructures, les autorités de la Collectivité de Saint-Martin ont décidé de se doter d'une nouvelle cité scolaire à Grand Case comprenant un collège avec une capacité de 400 élèves ainsi qu'un lycée avec une capacité de 554 élèves.

DESCRIPTION DU PROJET

La nouvelle cité scolaire Robert Weinum est située à La Savane. Elle a été inaugurée le 4 juillet 2016. Comme l'a déclaré la présidente du conseil territorial de Saint-Martin: «Cet ouvrage constitue une avancée significative en faveur de la jeunesse du territoire».



Comme l'a souligné la Préfète déléguée auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, la nouvelle cité scolaire n'aurait pas pu être réalisée sans l'aide financière de l'Etat et de l'Union européenne. Le projet total a coûté environ 16,5 millions d'euros et a reçu 6,5 millions de l'UE ainsi que 8,4 millions de l'État.

La nouvelle cité scolaire est prévue pour accueillir au total 900 élèves (400 collégiens et 554 lycéens) et elle compte environ 25 salles de classe, trois laboratoires de langue, deux salles informatique, huit laboratoires de sciences ainsi qu'un complexe entièrement dédié à l'enseignement du sport et un réfectoire qui permet aux demi-pensionnaires de pouvoir prendre un petit-déjeuner et un déjeuner équilibrés.

Preuve de l'utilité et de l'efficacité du projet, 776 élèves (soit 88 au collège en 6e et 688 au lycée) étaient déjà scolarisés en 2016. Et pour la rentrée 2017, on compte sur 995 élèves (183 au collège en 6e et 5e et 772 élèves au lycée).

LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES EN CHIFFRES

LES STATISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

	Population (2016)	PIB/hab en SPA (UE28=100) (2014)	Chômage (2015)	Chômage des jeunes (15 à 24 ans) (2015)*	Chômage des femmes (2015)
Les Açores	245 766	70,56	12,8	41,5	10,8
Les Canaries	2 135 722	78,2	29,1	53,5	30,6
Guadeloupe	429 849	73,1	23,7	54,8	25,7
Guyane	262 527	58,4	22	41,1	26,6
Madère	256 424	73,39	14,7	50,6	17,3
Martinique	376 847	77,03	18,9	50,6	17,3
Mayotte	235 132	30,75	23,6	60,7	30,6
La Réunion	850 996	69,92	25	52,4	25

*Données 2015, sauf pour les Açores, Madère et la Martinique (2014)

Les données démographiques pour la Guadeloupe incluent Saint-Martin (36 457 habitants en 2013)

Source: Eurostat.

MONTANTS ALLOUÉS PAR LES FONDS EUROPÉENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT FEDER, FSE ET FEADER POUR LA PÉRIODE 2014-2020 EN MILLIERS D'EUROS

2014-2020	FEDER (Fonds européen de développement régional)	FSE (Fonds social européen)	FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)
Les Açores	825 027	314 725	295 282
Les Canaries	997 695	162 424	157 500
Guadeloupe	521 846	236 053	174 024
Guyane	338 100	138 279	112 000
Madère	274 338	129 010	179 449
Martinique	445 101	198 038	130 200
Mayotte	148 873	65 527	60 000
La Réunion	1 130 456	516 844	385 500
St-Martin	38 614	15 785	*
Totaux	4 720 050	1 776 685	1 493 955

* Les montants sont alloués à Saint-Martin sous le programme de développement rural de la Guadeloupe

Commission européenne

**Les régions ultrapériphériques
Terres européennes dans le monde**

2017 — 48 p. — 18,5 × 23 cm

ISBN 978-92-79-65715-3

doi:10.2776/271683

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire:
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- exemplaires multiples/posters/cartes:
auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm),
des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm),
en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)
ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).



■ Office des publications

ISBN 978-92-79-65715-3
doi:10.2776/271683